

LA MISE EN NOMINATION DES CANDIDATS DANS LA PROVINCE

On trouvera ici la liste des candidats mis en nomination dans les divers comités de la province. Les lettres à la suite des noms des candidats indiquent: L—Libéral; C—Conservateur; ALN—Action Libérale Nationale; X—Ancien député. Le chiffre entre parenthèses indique la majorité obtenue par l'élu lors de la dernière élection.

- ABITIBI (L-1309) xHector Authier (L) Emile Lesage (C) ARGENTEUIL (L-456) xGeorge Dussereau (L) J.-P. Lanctôt (ALN) ARTHABASKA (L-1961) xHon. J.-E. Perrault (L) J.-E. Gélinas (C) BEAUC (L-1250) Léonce Cléche (L) Vital Cléche (ALN) BELLECHASSE (L-1492) xRobert Taschereau (L) J.-H. Deschênes (ALN) BERTHIER (L-643) xCléophas Bastien (L) Jean Martineau (ALN)



BONAVENTURE (L-1190) xP.-E. Coté (L) Jacques Pinault (ALN)

- BROME (L-25) xHon. R.-F. Stockwell (L) Dr. F.-H. Pickell (C) BAGOT (L-210) Cyrille Dumaine (L) Ernest Benoit (ALN) CHAMBLAY (C-582) Alexandre Thurber (L) xHortensius Beique (C) CHAMPLAIN (L-453) Robert Grant (L) W. Rousseau (ALN) CHARLEVOIX-SAGUENAY (L-1323) xE. Rochette (L) E. Trotter (ALN) CHATEAUGUAY (L-494) xHon. H. Mercier (L) Auguste Boyer (ALN) CHICOUTIMI (L-1448) Roland Fradette (L) Arthur Larouche (ALN) COMPTON (L-469)

DEUX ACCLAMATIONS

- xW.-J. Duffy (L) J. Sherman (ALN) DORCHESTER (L-663) xJ.-F. Giguère (L) J. Bégin (ALN) DRUMMOND (L-636) Dr Arthur Rajotte (L) Jos. Marier (C) L. Boleau (L-Ind) FRONTENAC (L-938) xH.-L. Gagnon (L) P. Tardif (ALN) GASPE-NORD (L-458) xJ.-Thomas Côté (L) Roland English (ALN) Louis Carrier (L-Ind) GASPE-SUD (L-570) xAlex. Chouinard (L) B. Arsenault (C) W. Malloy (L-Ind) C.-E. Pouliot (L-Ind) GATINEAU (L-759) J.-B. Marleau (L) G.-A. Auger (ALN)

- HULL (C-1244) Alexis Caron (L) Rodolphe Moreau (C) Edmond Laramée (L-Ind) HUNTINGDON (C-168) J.-W. Ross (L) xMartin Fisher (C) IBERVILLE (L-775) xLucien Lamoureux (L) Wilfrid Labelle (Actionniste) JACQUES-CARTIER (L-ACclamation) A.-R. Demers (L) F. Monk (ALN) JOLIETTE (L-334) xLucien Dugas (L) Antonio Barrette (C) KAMOURASKA (L-835) xPierre Gagnon (L) Ernest Soucy (ALN) LABELLE (L-520) L.-M. Grignon (L) Dr J.-H. Paquette (ALN)

- LAC-ST-JEAN (L-214) xJ.-L. Pilon (L) Dr. L. Duguay (C) L'ASSOMPTION (L-783) Walter Reid (L) Paul Guin (ALN) LAVAL (L-793) F.-J. Leduc (C) Dr J. Gervais (L-Ind) LAVIOLETTE (L-656) Edmond Tremblay (L) Romulus Ducharme (ALN) LEVIS (L-412) xA. Bélanger (L) Amédée Gagnon (Ind.-L) A. Larochelle (ALN) LISLET (L-734) xHon. Adolphe Godbout (L) J.-E. Thériault (ALN) LOTBINIERE (L-1515) xHon. J.-N. Francoeur (L) J.-M. Rochon (ALN) ILES DE LA MADELINE (L-8) xAmédée Caron (L) G. Simard (C) J. Hubert (Ind.-L)



xAmédée Caron (L) G. Simard (C) J. Hubert (Ind.-L)

- MAISONNEUVE (L-1530) xHon. C.-J. Arcand (L) W. Tremblay (C) A. Gamelin (L) MASKINONGE (L-702) xL.-J. Thibault (L) M. Bourassa (C) MEGANTIC (L-1885) Joseph Lafontaine (L) Tancred Labbé (C) Louis Gagnon (Ind.-L) MISSISSQUI (L-577) Anatole Gaudet (L) P.-A. Poullet (C) BEAUHARNOIS (L-148) L.-P. Godbout (L) D. Sauvé (C) MONTCALM (L-382) Gaétan Daniel (L) Maurice Tellier (C) MONTMAGNY (L-545) Fernand Choquette (L) J.-E. Grégoire (ALN) MONTMORENCY (L-581) xHon. L.-A. Taschereau (L) Dr Félix Roy (ALN) (Suite à la page 4, 4e col.)

Tous les libéraux de Trois-Rivières se rallient autour de MM. Taschereau et Perrault et du candidat Léon Lajoie

CONFLIT COMMERCIAL

Washington, 18. (A. P.) — Le conflit va croissant aujourd'hui entre certaines entreprises commerciales et le gouvernement au sujet de la vente du matériel à l'Italie et à l'Éthiopie. Le gouvernement, cherche à dissuader les Américains de trafiquer avec les belligérants, mais ses efforts n'ont guère abouti jusqu'à présent. C'est ainsi que le cargo "Farnham" quitte aujourd'hui Boston pour l'Italie avec 5,000 tonnes de vieux fer et d'acier. Il doit gagner Gênes en passant par Sydney, N.-E., et on se demande s'il ne sera pas retenu dans ce dernier port. A San Pedro, Californie, les travailleurs syndiqués montent la garde pour empêcher le départ du cargo "Oregon" avec 30,000 bidons d'essence.

Pour la première fois depuis de nombreuses années, les groupes libéraux de Trois-Rivières s'unissent pour faire triompher la cause libérale — Le Premier Ministre est reçu avec enthousiasme dans la ville de Lavolette et prononce un vigoureux discours — L'hon. J.-E. Perrault, ministre de la Voirie et des Mines, rappelle ce que le parti libéral a fait dans notre province et fait un bel éloge de M. Taschereau — Discours de MM. Robichon, P. Beauchesne, F. Lajoie, H. Gariépy, J.-A. Frigon, L. Lajoie, Dr H. Lacroix et R. Ryan.

L'HON. W. GARIÉPY APPUIE LE CANDIDAT LIBERAL

Trois-Rivières, 18. (Par Georges Léveillé) — Pour suivre sa tournée triomphale à travers la province, l'hon. L.-A. Taschereau a reçu un splendide accueil de la part de la population de l'industrielle cité trifluvienne, hier après-midi. Le premier ministre, qui était accompagné de l'hon. J.-E. Perrault, ministre de la Voirie et des Mines, a été conduit à la salle du Manège Militaire par un long cortège d'automobiles, précédé de l'Union Musicale et d'une foule de personnes portant des pancartes et des bannières sur lesquelles étaient inscrits les plus beaux noms du parti libéral. Lorsque MM. Taschereau et Perrault, accompagnés du candidat, M. Léon Lajoie, G.R. de l'hon. Wilfrid Gariépy, député fédéral, et d'un groupe nombreux et représentatif de députés tant à Ottawa qu'à Québec, arrivèrent au Manège, l'immense salle

était remplie d'une foule tellement considérable que toutes les portes d'entrée étaient prises d'assaut. Cette foule prouva bientôt qu'elle était aussi enthousiaste que nombreuse en applaudissant chaleureusement et à maintes reprises les distingués orateurs. L'assemblée était présidée par M. le maire G.-H. Robichon et M. Paul Beauchesne, secrétaire de l'Union Mutuelle Ouvrière, qui souhaitèrent le plus cordiale bienvenue au premier ministre et à son distingué collègue. On remarqua sur l'estrade, aux côtés de MM. Taschereau et Perrault, madame L.-A. Taschereau, l'hon. M. Gariépy, le candidat, M. Léon Lajoie, M. Poisson et Ph. Bigué, M. J.-A. Frigon, député provincial de Saint-Maurice, le Dr Ernest Foulin, député provincial de Montval-Laurier; M. J.-L. Thibault, député provincial de Maskinongé; M. J.-A.

Gaudet, député provincial de Nicolet; M. Wilfrid Lacroix, député fédéral de Québec-Montmorency; M. Hervé Brunelle, député fédéral de Champlain; M. Emile Perron, député fédéral de Maskinongé-Berthier; les échevins R. Ryan, P. Mailhot, Fleury, Bisson, Guilmet et Poisson, des Trois-Rivières, et nombre d'autres. Les discours, qui étaient irradiés par un réseau de postes, furent prononcés dans l'ordre suivant: le maire G.-H. Robichon, qui souhaita la bienvenue au premier ministre et au nom de la ville; M. Paul Beauchesne, qui accueillit le premier ministre au nom des ouvriers; M. François Lajoie, avocat, frère du candidat, qui agissait comme maître de cérémonie; M. H. Gariépy, avocat, frère du député fédéral, qui parla au nom de la jeunesse; M. J.-A. Frigon, député provincial de Saint-Maurice; le candidat, M. Léon Lajoie, C.R., l'hon.

L.-A. Taschereau, le Dr Henri Lacroix, qui remercia M. Taschereau, l'hon. J.-E. Perrault et l'échevin Robert Ryan, l'hon. W. Gariépy, député fédéral adressa aussi la parole en faveur de M. Léon Lajoie. L'hon. M. Taschereau était en grande forme et son discours fut très prisé par l'immense auditoire. Le premier ministre demanda à la population trifluvienne de jeter un coup d'oeil sur le dossier politique de M. Duplessis et de constater si le chef de l'opposition n'a fait autre chose, depuis huit ans, que de critiquer du matin au soir et du soir au matin. Au lieu de se dévouer à la population ouvrière de sa ville, il a voté contre toutes les lois ouvrières que le gouvernement a passées et il a pris à partie chaque fois qu'il a pu le ministre du Travail, un ouvrier que M. Taschereau a appelé à veiller au

NOUVELLE NATION

Tokio, 18. (A. P.) — Les dépêches adressées de Péping et Tientsin aux journaux japonais annoncent sans réserve et à l'unanimité aujourd'hui qu'une nouvelle nation — la Chine du nord — va voir le jour cette semaine. Un porte-parole du ministère des Affaires Étrangères a admis la possibilité d'une intervention militaire japonaise, si le gouvernement de Nankin envoie des troupes "pour faire avorter le mouvement d'indépendance dans le nord de la Chine". La déclaration d'indépendance est attendue pour mercredi. Les dépêches expliquent que la nouvelle nation, comme le Mandchou-Kouo, sera protégée par la puissance militaire japonaise. Elle comprendra les provinces de Hope, Chantoung, Chansi, Tehahar et Soui-Yuan.

Réactions canadiennes au traité de Commerce

La publication du texte du nouveau traité de commerce entre les États-Unis et le Canada provoque une satisfaction générale en notre pays. (D'après la Canadian Press) D'un océan à l'autre le Canada est aujourd'hui en proie aux réactions diverses provoquées par la convention commerciale entre le Dominion et les États-Unis. Les réactions principales, à en juger par les premiers rapports, sont celles de l'exultation chez les éleveurs de l'Ouest et de l'Ontario, d'un calme optimisme chez les gros exportateurs de bois colombiens ou maritimes; d'une satisfaction générale parmi les propriétaires de distilleries et aussi dans l'industrie de la pêche. L'industrie sidérurgique n'accepte le traité qu'avec circonspection. L'opinion de l'industrie automobile n'est encore connue que par la remarque de D. Roy Campbell, président de l'Ottawa Automotive Trades Ass'n qui les détaxes sur les véhicules automobiles, tout en n'allant pas aussi loin qu'il le voudrait, opérèrent certainement pour le mieux au Canada. Certains éditeurs de magazines canadiens ont fait voir leur contentement. (Suite à la page 6, 6e col.)

MORTS VIOLENTES

Toronto, 18.—Le week-end, en Ontario, a été marqué par 12 morts violentes, dont 6 causées par des accidents d'automobile. Tous ces accidents mortels, sauf un, se sont produits dans l'ouest de la province.

Avantages du nouveau traité canado américain De précieux avantages pour les cultivateurs

Le traité commercial conclu par le gouvernement libéral contient des concessions fort avantageuses pour les cultivateurs canadiens. Ottawa, 18. (Spéciale). — Les plus importantes concessions obtenues par le Canada dans le pacte commercial sur les produits agricoles sont celles qui ont trait au bétail sur pied. Des réductions variant de 33 1/3 à 30 pour cent ont été accordées sur les animaux de deux catégories, d'après le poids, et sur les vaches laitières. Les catégories, d'après le poids, qui ne jouissent pas de ces concessions sont celles dont le Canada n'est pas le principal fournisseur. Les éleveurs de bœufs des États-Unis sont protégés par des dispositions établissant que les droits réduits ne s'appliquent qu'à un certain nombre déterminés d'animaux remis au cours d'un an à un certain nombre de points de vente. Les droits réduits s'appliquent à tous les animaux importés en sus du nombre ainsi déterminé. Ainsi donc, pour ce qui est de la classe la plus importante le bétail vivant pesant 700 livres ou plus, la réduction du droit est de 3 à 2 cents la livre jusqu'à concurrence de 153,799 animaux par année et, pour les vaches pesant moins de 175 livres (Suite à la page 6, 2e col.)

Le traité réciprocaire signé vendredi dernier à Washington par MM. King et Hull, ouvre au Canada des débouchés pour quelque soixante denrées de tous les domaines principaux de notre production. Ottawa, 18.—Spéciale au "Soleil". — Les très honorables W.-L. Mackenzie King et l'honorable Cordell Hull ont signé un accord commercial d'une vaste portée, à Washington, le vendredi 15 novembre, à trois heures quarante-cinq minutes du soir. A la demande du Président, la signature de la Convention a eu lieu à la Maison Blanche. La Convention ouvre au Canada de nouveaux débouchés pour quelque soixante denrées, de tous les domaines principaux de notre production. Pour les produits agricoles, nous obtenons des concessions d'une importance primordiale à propos des bestiaux, de la crème, des pommes de terre de semence, de la graine de trèfle et d'herbage, du foin, des navets et du strop d'étable. Le Canada jouira de dégrèvements marqués pour le fétan et le saumon frais ou congelé, certains poissons frais de lac, le saumon en conserve ou salé et le hareng fumé. Les concessions relatives aux produits forestiers ont un intérêt particulier: Dégrèvement de 50 p. c. des droits de douane et d'accise existants sur les bois et bois de construction maintenus assujettis aux impôts de douane ou d'accise. Au chapitre des minéraux, le feldspath, le talc, la chaux et divers alliages ferrugineux jouiront de dégrèvements importants. Quant aux produits de l'industrie, nous obtenons des concessions précieuses pour l'acide acétique, la pâte de bois en rouleaux pour la fabrication des pianos, les murales, le whiskey, le cuir verni, le cuir et harnais et à sellerie. En suite, par ordre d'importance des concessions obtenues par le Canada, notons: la permanence de l'entrée en franchise actuellement accordée à une vingtaine de produits, parmi lesquels le papier à journal, la pâte de bois et (Suite à la page 6, 3e col.)

conservé ou salé et le hareng fumé. Les concessions relatives aux produits forestiers ont un intérêt particulier: Dégrèvement de 50 p. c. des droits de douane et d'accise existants sur les bois et bois de construction maintenus assujettis aux impôts de douane ou d'accise. Au chapitre des minéraux, le feldspath, le talc, la chaux et divers alliages ferrugineux jouiront de dégrèvements importants. Quant aux produits de l'industrie, nous obtenons des concessions précieuses pour l'acide acétique, la pâte de bois en rouleaux pour la fabrication des pianos, les murales, le whiskey, le cuir verni, le cuir et harnais et à sellerie. En suite, par ordre d'importance des concessions obtenues par le Canada, notons: la permanence de l'entrée en franchise actuellement accordée à une vingtaine de produits, parmi lesquels le papier à journal, la pâte de bois et (Suite à la page 6, 3e col.)

Honoré Mercier dénonce la trahison de P. Gouin

Le fils du grand patriote déclare que le petit-fils d'Honoré Mercier n'a pas le droit d'invoquer le nom de son grand-père ou de son père, Sir Lomer Gouin, dans sa lutte contre ceux qui furent fidèles à leur politique. Ste-Martine, 18. (P.C.). — Au cours d'une enthousiaste assemblée tenue ici hier, l'honorable Honoré Mercier, ministre des Terres et Forêts dans le gouvernement Taschereau, a pris à partie son neveu, M. Paul Gouin et lui a reproché de lancer l'insulte à celui qui a défendu son père dans toute la province pendant de nombreuses années. Le ministre a rappelé toutes les luttes faites par le premier ministre actuel de la province de Québec quand l'honorable L.-A. Taschereau combattait les ennemis de sir Lomer Gouin et il a ajouté: "Vous, gens de Châteauguay, vous savez combien il m'en coûte de m'élever contre mon propre parent", dit-il. "Les événements récents me font à regret parler franchement sur la question et de souligner particulièrement le fait que les chefs de l' Alliance conservatrice Action Libérale (Suite à la page 6, 2e col.)

Le candidat libéral, M. Fernand Choquette reçoit un chaleureux accueil dans toutes les paroisses — On écoute froidement M. Grégoire. Montmagny, 18. (De l'envoyé spécial du "Soleil") — Les deux candidats, M. Fernand Choquette, C. R., libéral et M. Grégoire ont visité hier plusieurs paroisses du comté et ont tenu des assemblées. Après la messe, il y eut des assemblées dans toutes les paroisses tant en faveur des libéraux qu'en faveur de l'opposition. Ces visites aux électeurs ont permis aux amis de M. Grégoire de se rendre compte que la candidature du maire de Québec n'est pas beaucoup prise ici. D'abord le maire comptait beaucoup pour accroître son prestige dans le comté sur son titre de professeur à l'Université Laval, ou si se trouve que M. Choquette peut réclamer le même titre. En second lieu les électeurs du comté savent que le maire de Québec n'était jamais venu dans Montmagny avant il y a quinze jours tandis que M. Choquette y est né, y a passé son enfance, y passe chaque année une partie de ses vacances. Par toute sa famille, il a des attaches au comté de Montmagny et comme avocat il est le conseiller juridique de plusieurs paroisses de Montmagny. Il fait des luites dans le comté depuis (Suite à la page 17, 6e col.)

Les Américains sont généralement d'avis que le traité de réciprocité fera grand bien aux États-Unis, mais on exprime cependant la crainte de voir les cultivateurs du Canada mieux protégés que ceux d'outre quarante-cinquième. (D'après l'Ass'd Press) Washington, 18. — Après avoir publié une convention commerciale qualifiée officiellement de "révolution" dans les échanges entre le Canada et les États-Unis, le New Deal surveille de près aujourd'hui les réactions provoquées par ce traité chez les Américains. Les premiers commentaires sont fort de bons opinions partagées. En fournissant hier des explications sur le traité aux membres de journaux qui se pressaient à la Maison Blanche le président Roosevelt a exprimé l'opinion que, dans un an ou deux, il aurait pour effet de doubler le chiffre du commerce entre les deux pays. Les membres du Congrès se sont hâtés de discuter la convention pour voir dans quelle mesure elle affecte (Suite à la page 17, 2e col.)

LA GASPESE

Dans la grande province de Québec, notre patrie à nous Canadiens français, chacun aime particulièrement le petit coin de terre ou la ville où il est né. Mais, dans le culte commun de notre histoire, nous avons tous d'autres endroits de prédilection. Entre ces points affectueux entre tous, la Gaspésie en est un que nous désirons connaître, visiter, revoir à l'occasion. C'est là que notre piété patriotique nous porte, comme vers un lieu de pèlerinage où a commencé et se continue le miracle de la Nouvelle-France. Longtemps avant les grands événements du quatrième centenaire de Jacques Cartier, un gouvernement avisé avait tracé la route magnifique que devait suivre l'interminable théorie des patriotes et des touristes, au plus beau pays de nos amours. C'est là qu'un véritable monument national s'éleva, fondé et entretenu par les soins des âmes non oublieuses et avec l'aide de gouvernants au cœur bien né. On dit que le étocée de Gaspé est le plus modeste de nos trois provinces ecclésiastiques. C'est pourtant celui dont le crédit est le meilleur auprès de cette banque inépuisable du

Le traité commercial conclu par le gouvernement libéral contient des concessions fort avantageuses pour les cultivateurs canadiens. Ottawa, 18. (Spéciale). — Les plus importantes concessions obtenues par le Canada dans le pacte commercial sur les produits agricoles sont celles qui ont trait au bétail sur pied. Des réductions variant de 33 1/3 à 30 pour cent ont été accordées sur les animaux de deux catégories, d'après le poids, et sur les vaches laitières. Les catégories, d'après le poids, qui ne jouissent pas de ces concessions sont celles dont le Canada n'est pas le principal fournisseur. Les éleveurs de bœufs des États-Unis sont protégés par des dispositions établissant que les droits réduits ne s'appliquent qu'à un certain nombre déterminés d'animaux remis au cours d'un an à un certain nombre de points de vente. Les droits réduits s'appliquent à tous les animaux importés en sus du nombre ainsi déterminé. Ainsi donc, pour ce qui est de la classe la plus importante le bétail vivant pesant 700 livres ou plus, la réduction du droit est de 3 à 2 cents la livre jusqu'à concurrence de 153,799 animaux par année et, pour les vaches pesant moins de 175 livres (Suite à la page 6, 2e col.)

AMBASSADES GARDEES PAR DES TROUPES

L'application des sanctions économiques contre l'Italie force le gouvernement du Duce à protéger les ambassades étrangères. Rome, 18. (P.A.). — La présence de soldats casqués de fer a rappelé à Rome et aux autres grandes villes italiennes aujourd'hui que le pays subissait un siège économique. Des quartiers entiers de Rome étaient barrés par la troupe aujourd'hui pour la protection de l'ambassade anglaise et des ambassades ou légations d'autres pays exerçant des sanctions contre l'Italie. Des les premières heures ce matin la jeunesse a paradé dans les rues pavées. Tout en se opposant pas à l'expression de ce mécontentement populaire la police et le parti fasciste ont tout de suite prouvé qu'ils entendaient faire respecter les représentants diplomatiques accrédités par l'étranger. Partout la troupe était en force. Les soldats sur deux et même trois rangs barrent les neuf rues donnant accès à la place d'Espagne, où se trouvent l'ambassade de ce pays près le Saint Siège et le consulat britannique.

AMBASSADES GARDEES PAR DES TROUPES. L'application des sanctions économiques contre l'Italie force le gouvernement du Duce à protéger les ambassades étrangères. Rome, 18. (P.A.). — La présence de soldats casqués de fer a rappelé à Rome et aux autres grandes villes italiennes aujourd'hui que le pays subissait un siège économique. Des quartiers entiers de Rome étaient barrés par la troupe aujourd'hui pour la protection de l'ambassade anglaise et des ambassades ou légations d'autres pays exerçant des sanctions contre l'Italie. Des les premières heures ce matin la jeunesse a paradé dans les rues pavées. Tout en se opposant pas à l'expression de ce mécontentement populaire la police et le parti fasciste ont tout de suite prouvé qu'ils entendaient faire respecter les représentants diplomatiques accrédités par l'étranger. Partout la troupe était en force. Les soldats sur deux et même trois rangs barrent les neuf rues donnant accès à la place d'Espagne, où se trouvent l'ambassade de ce pays près le Saint Siège et le consulat britannique.

UNE ESCROQUERIE. Paris, 18. — On a eu la révélation hier, par l'arrestation d'un nommé Ducreux, d'escroqueries totalisant une centaine de millions de francs. C'est ainsi que s'exprima hier au midi, l'hon. M. David, parlant à Ste-Marguerite. "Où étiez-vous donc M.

UNE ESCROQUERIE. Paris, 18. — On a eu la révélation hier, par l'arrestation d'un nommé Ducreux, d'escroqueries totalisant une centaine de millions de francs. C'est ainsi que s'exprima hier au midi, l'hon. M. David, parlant à Ste-Marguerite. "Où étiez-vous donc M.

UNE ESCROQUERIE. Paris, 18. — On a eu la révélation hier, par l'arrestation d'un nommé Ducreux, d'escroqueries totalisant une centaine de millions de francs. C'est ainsi que s'exprima hier au midi, l'hon. M. David, parlant à Ste-Marguerite. "Où étiez-vous donc M.

UNE ESCROQUERIE. Paris, 18. — On a eu la révélation hier, par l'arrestation d'un nommé Ducreux, d'escroqueries totalisant une centaine de millions de francs. C'est ainsi que s'exprima hier au midi, l'hon. M. David, parlant à Ste-Marguerite. "Où étiez-vous donc M.

UNE ESCROQUERIE

Paris, 18. — On a eu la révélation hier, par l'arrestation d'un nommé Ducreux, d'escroqueries totalisant une centaine de millions de francs. C'est ainsi que s'exprima hier au midi, l'hon. M. David, parlant à Ste-Marguerite. "Où étiez-vous donc M.

UNE ESCROQUERIE

Paris, 18. — On a eu la révélation hier, par l'arrestation d'un nommé Ducreux, d'escroqueries totalisant une centaine de millions de francs. C'est ainsi que s'exprima hier au midi, l'hon. M. David, parlant à Ste-Marguerite. "Où étiez-vous donc M.

UNE ESCROQUERIE

Paris, 18. — On a eu la révélation hier, par l'arrestation d'un nommé Ducreux, d'escroqueries totalisant une centaine de millions de francs. C'est ainsi que s'exprima hier au midi, l'hon. M. David, parlant à Ste-Marguerite. "Où étiez-vous donc M.

UNE ESCROQUERIE

Paris, 18. — On a eu la révélation hier, par l'arrestation d'un nommé Ducreux, d'escroqueries totalisant une centaine de millions de francs. C'est ainsi que s'exprima hier au midi, l'hon. M. David, parlant à Ste-Marguerite. "Où étiez-vous donc M.

UNE ESCROQUERIE

Paris, 18. — On a eu la révélation hier, par l'arrestation d'un nommé Ducreux, d'escroqueries totalisant une centaine de millions de francs. C'est ainsi que s'exprima hier au midi, l'hon. M. David, parlant à Ste-Marguerite. "Où étiez-vous donc M.

UNE ESCROQUERIE

Paris, 18. — On a eu la révélation hier, par l'arrestation d'un nommé Ducreux, d'escroqueries totalisant une centaine de millions de francs. C'est ainsi que s'exprima hier au midi, l'hon. M. David, parlant à Ste-Marguerite. "Où étiez-vous donc M.

UNE ESCROQUERIE

Paris, 18. — On a eu la révélation hier, par l'arrestation d'un nommé Ducreux, d'escroqueries totalisant une centaine de millions de francs. C'est ainsi que s'exprima hier au midi, l'hon. M. David, parlant à Ste-Marguerite. "Où étiez-vous donc M.

UNE ESCROQUERIE

Paris, 18. — On a eu la révélation hier, par l'arrestation d'un nommé Ducreux, d'escroqueries totalisant une centaine de millions de francs. C'est ainsi que s'exprima hier au midi, l'hon. M. David, parlant à Ste-Marguerite. "Où étiez-vous donc M.